

# COMMERCE ENGAGE (PLP Act. 7 Promotion de la consommation eco-responsable)



## COVALDEM11



1075, Boulevard François Xavier Fafeur  
11890 Carcassonne



[www.covaldem11.fr](http://www.covaldem11.fr)



Simon Charpentier  
[simon.charpentier@covaldem11.fr](mailto:simon.charpentier@covaldem11.fr)



## CONTEXTE

Le Covaldem 11 est un syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets sur un territoire semi-rural. Un PLP est en cours depuis fin 2010 sur le bassin carcaissonnais et concerne 83 405 personnes réparties sur 53 communes dont la préfecture. Plusieurs associations de consommateurs ont été associées à la définition des actions du PLP. La sensibilisation à une consommation responsable a été identifiée comme un potentiel fort d'évitement de déchets dans une démarche fédératrice, associant acteurs économiques et consommateurs. 230 commerçants ont été démarchés via une première opération événementielle pendant la SERD 2011. A la suite d'une rencontre avec l'association Eco science Provence, créatrice du label Commerce Engagé, le Covaldem11 a souhaité déployer cette démarche sur son territoire. Ce choix a été motivé par le caractère participatif de l'opération, menée en amélioration continue et dans une dynamique de réseau.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Favoriser les comportements d'achats éco responsables,  
Impliquer les commerçants dans la démarche de prévention des déchets,  
Favoriser les mesures des commerçants pour éviter le gaspillage (gestion des stocks, orientations des surplus vers les associations caritatives...),  
Diminuer le nombre de sacs à usage unique distribués (commerces, marchés),  
Promouvoir les produits à faible impact environnemental par leur mode de conditionnement, leur lieu et leur mode de production  
A l'issue de la première année, le premier cahier des charges à destination des commerçants du secteur alimentaire et non alimentaire comprend 4 engagements principaux:  
La suppression des sacs plastiques à usage unique,  
Le développement de l'offre en produits locaux,  
Le tri des déchets,  
La sensibilisation des usagers.  
**OBJECTIFS QUANTITATIFS**

24 commerçants engagés fin 2015 (1 an après la définition du cahier des charges).  
60 commerçants engagés en juillet 2017  
15 stands animés avec dégustation ou exposition des produits des commerçants engagés  
6 émissions de radio dédiées et diffusées sur 5 radios locales  
Distribution de 2000 sacs réutilisables

2/3 des commerçants ne distribuent plus du tout de sacs à usage unique avant la fin de la première année,  
Demandes spontanées d'autres types d'acteurs économiques pour adhérer à la démarche,  
Emergence d'un projet de marché engagé avec des producteurs et commerçants adhérents

## MISE EN OEUVRE

DESCRIPTION DE L'ACTION

PLANNING

Mobilisation : Information générale des commerçants sur le thème de la prévention des déchets, recueil de représentations, partage d'expérience pour restitution sur un support diffusable ou pendant un événement convivial  
Création d'un groupe de travail avec les volontaires (pilotes) pour réaliser un diagnostic sectoriel sur fond d'enquête auprès de la clientèle et d'analyse des données comptables et qualitatives sur les fournitures, leur conditionnement et la mise en rayon.  
Construction du cahier des charges en démarche participative, réflexion partagée sur la politique de communication du label.  
Validation officielle du cahier des charges et labellisation des commerçants pilotes  
Pérennisation du dispositif  
Mise en place du comité de pilotage « Marché engagé » avec la ville de Carcassonne  
Révision de la convention d'accompagnement (anciennement cahier des charges) fin 2017

#### Etat de l'action

En cours  
Terminée

#### Occurrence de l'action

Ponctuel  
Continu  
Renouvelé régulièrement

3 personnes mobilisées pour 1,5 ETP de 2014 à 2016  
1 ETP en 2017 (révision du cahier des charges mais démarche en place, suite de prospection des commerçants)

30 000 Euros par an hors moyens humains

Ensemble de supports de communication (affiches, flyers, expositions, oriflammes) 5000 Euros.  
Adhésion au réseau 2500 Euros  
Formation du personnel de la collectivité et partenaires: 5000 Euros

#### Partenaires actifs

Associations de commerçants,  
Chambre de Commerce et d'Industrie,  
Chambre d'agriculture,  
Chambre des métiers et de l'artisanat,  
Association de représentants des consommateurs,  
Office du Commerce du Carcassonnais

#### Partenaires financeurs

ADEME  
Prestataires  
L'association Eco science Provence, créatrice du label Commerce Engagé,

## VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

La démarche s'appuie sur la participation des commerçants à l'élaboration du cahier des charges. Ainsi, les échanges directs chez les commerçants sont indispensables pour les mobiliser et les associer au projet. Il faut également prendre en compte les contraintes des commerçants pour les échanges et les étapes de validations nécessaires. Ainsi, nous les avons réunis lors de cafés d'entreprise sur des horaires adaptés, tôt le matin.  
Il est primordial d'associer les structures porteuses de labels existants pour envisager des complémentarités et toutes formes de partenariats.

Ce label s'adresse à des boutiques et non à des produits particuliers.  
Cette démarche permet la consommation et propose une solution positive aux commerçants comme à sa clientèle.

Le suivi régulier et fréquent des commerçants engagés est important afin de veiller à la crédibilité du label et à sa mise en valeur.  
Une formation des équipes de vendeurs est recommandée afin qu'ils sensibilisent leur clientèle.